LETTRE DE SUIVI DE L'ACTUALITÉ POLITIQUE

Mise à jour 19 décembre 2017 ∗ N° 16

Cette lettre est rédigée par le service des politiques d'inclusion de la DDA-PI[1] en lien avec la nouvelle commission du CA « défense et promotion des droits et libertés ».
Elle présente le suivi général de l'actualité politique (gouvernement, parlement, CNCPH, CNSA, …) ainsi que les positions et les actions de l'APF relatives à cette actualité.
Vous pouvez suivre en permanence cette actualité sur le nouveau site de l'APF (rubrique « actualités politiques ») et sur www.faire-face.fr. Prenez aussi connaissance des avis du CNCPH sur le site du gouvernement [cliquez ici]

NOUVEAU : retrouvez tous les numéros de la lettre sur le blog du mouvement : [cliquez ici]

SOMMAIRE

LOIS DE FINANCES 2018 2
- **Projets de loi de finances 2018** 2

ACCESSIBILITE 4
- **Assises nationales de la mobilité** 4
- **Stratégie nationale du logement** 4

EMPLOI 5
- **Lutte contre les exclusions du travail** 5
- **Réforme de l'apprentissage - concertation** 5

PAUVRETE 6
- **Lutte contre la pauvreté - Concertation** 6

DEMARCHES ADMINISTRATIVES 6
- **Simplifications administratives** 6
- **Plan préfectures nouvelles génération** 7
- **Etat au service d'une société de confiance** 7

ALLOCATION ENFANT 8
- **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé** 8

SCOLARITE 8
- **Ecole inclusive - communication du gouvernement** 8

AIDANTS FAMILIAUX 9
- **Mission flash** 9

POLYHANDICAP 9
- **Plan Polyhandicap** 9

SANTE 9
- **Stratégie nationale de santé** 9

ACTUALITES EUROPENNES ET INTERNATIONALES/CFHE 10
- **4ème Parlement européen des personnes handicapées** 10

CALENDRIER PREVISIONNEL 11

Si vous rencontrez des difficultés à accéder à un lien [cliquez ici], *n'hésitez pas à contacter Danielle Ballidoro, assistante à la DDA-PI, pour vous permettre de lire tous les documents contenus dans cette lettre*

☞***Contact*** *: danielle.ballidoro@apf.asso.fr, 01 40 78 69 32*

[1] DDA-PI = Direction Développement Associatif et Politiques d'Inclusion

LOIS DE FINANCES 2018

Projets de loi de finances 2018 *Débat au Parlement Octobre à Décembre 2017*	Les projets de loi de finances 2018 (budget de l'Etat) et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 nous ont particulièrement mobilisés cette année et notamment sur : - **les ressources des personnes en situation de handicap :** revalorisation de l'AAH, suppression de la prime d'activité pour les bénéficiaires salariés de pension d'invalidité ou de rente d'accident du travail, diminution des montants des allocations logement, la hausse de la CSG, l'augmentation de 2€ du forfait hospitalier, report du tiers payant généralisé, … « mutualisation » de la PCH. - **l'emploi :** diminution du nombre de contrats aidés, réduction du montant de l'aide au poste et de la subvention spécifique aux entreprises adaptées - **les ressources des aidants familiaux dédommagés** (hausse CSG), - **les dotations aux collectivités locales,** - **la compensation,** - **le budget du secteur médico-social,** - **le budget de la CNSA,**
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **L'APF a multiplié ses interventions tant auprès du gouvernement et des parlementaires pour peser sur le débat parlementaire**. **Sur les ressources** : via le comité d'entente, nous avons écrit au 1er ministre à deux reprises. Le gouvernement et sa majorité « assument » leurs décisions et ne semblent pas infléchir les orientations contenues dans les projets de loi de finances. La fusion des compléments d'AAH sera engagée via un vecteur à déterminer en 2018 et la réforme du calcul de l'AAH pour les couples interviendra par décrets au cours de l'année 2018. **Nous avons obtenu que la réalisation d'une étude sur les restes à charges en santé** en raison du handicap et les renoncements aux soins liés à des problématiques financières soit inscrite dans la loi **Sur les entreprises adaptées** : après de multiples échanges avec le cabinet de la ministre du travail, l'administration centrale et les acteurs du secteur, nous avons réussi à augmenter les crédits attribués pour 2018 afin de maintenir le montant de l'aide au poste en 2018 au niveau actuel (+ 8 millions d'euros). La subvention spécifique devrait baisser. Le gouvernement s'est engagé à une concertation en 2018 avec les acteurs du secteur pour déterminer le financement qui sera mis en place à compter du 1er janvier 2019 et les axes de développement des entreprises adaptées. **Sur la CSG et les aidants** : suite à nos interventions, de nombreux débats ont eu lieu au Parlement. Le gouvernement a proposé un amendement « pour ne plus assujettir le dédommagement perçu par les aidants familiaux aux prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine mais aux revenus d'activités ». Le taux applicable ne sera donc pas de 9,9% en 2018 comme c'était initialement prévu mais de 9,2%. De plus, en devenant imposable au titre des revenus d'activités, le dédommagement ne sera plus soumis aux autres contributions sociales qui s'appliquent aux revenus du patrimoine et le

	total des prélèvements sociaux pour le dédommagement sera donc de 9,7%. Les aidants familiaux dédommagés devraient donc être gagnants, même si l'abattement de 34% avant imposition fiscale et prélèvements sociaux est de fait supprimé.
	Sur le budget des établissements et services médico-sociaux : nous avons obtenu que les excédents des CPOM puissent être conservés par l'organisme gestionnaire. Néanmoins les modalités sont renvoyées à un décret auquel il sera nécessaire d'être attentif. **Sur la disposition réglementaire relative à la « mutualisation de la PCH »** qui a été proposée par l'amendement et votée au Sénat a été supprimée à l'Assemblée Nationale en seconde lecture. **Sur le transfert des missions de Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-Sociale (ANESM) à la Haute Autorité de Santé :** l'APF se retrouve dans l'objectif de développer la complémentarité des approches et de favoriser un pilotage transversal plus efficient des secteurs sanitaire, social et médico-social mais n'a pas obtenu de garantie sur la place du médico-social dans la gouvernance. **Enfin, l'APF a vivement réagi à la nouvelle ponction de l'Etat de 100 M€ sur le budget de la CNSA** pour financer le fonds d'urgence auprès des départements. Ainsi qu'à la ponction de 5 millions d'euros sur la dotation PCH transférée à la dotation de fonctionnement MDPH.
Pour en savoir plus ☞	▪ Ressources : les échanges de courriers entre le comité d'entente et le Premier Ministre [cliquez ici] ▪ Entreprises adaptées : engagement de l'Etat [cliquez ici] et communiqué de presse APF/UNAPEI [cliquez ici] ▪ Budget de la CNSA : réaction de l'APF [cliquez ici]
Mobilisation des acteurs APF ☞	▪ Signer et faire signer la pétition sur l'AAH et les pensions d'invalidité https://www.change.org/p/handicap-maladie-stop-precarite

ACCESSIBILITE

Assises nationales de la mobilité *Septembre à Décembre 2017*	**Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, a lancé en septembre 2017 les Assises nationales de la mobilité qui se sont déroulées pendant tout le dernier trimestre 2017.** Ces Assises ont été conclues le 13 décembre dernier. **Cette grande consultation s'adressait à tous les acteurs du territoire** afin de préparer la loi d'orientation des mobilités, présentée au 1er semestre 2018. **Ces Assises nationales de la mobilité visaient à identifier les besoins et les attentes prioritaires de tous les citoyens autour de la mobi**lité en accordant une attention particulière aux transports de la vie quotidienne, aux zones rurales et périurbaines. Pour cela, usagers, collectivités, opérateurs, acteurs économiques et ONG de l'ensemble du territoire sont conviés à participer et à faire émerger de nouvelles solutions.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **L'APF est très attentive à cette consultation** qui nous concerne particulièrement et à plusieurs titres : transports urbains et interurbains, transports en milieu rural, voiries, …. **Nous avons été invités à participer à de multiples réunions de concertation**, tant au niveau national qu'au niveau des régions. Nous avons pu exprimer nos différentes attentes et propositions. Des concertations sont également prévues en région.
Pour en savoir plus ☞	▪ Plateforme gouvernemental de consultation sur la mobilité : [cliquez ici] ▪ Contribution de l'APF [cliquez ici]

Stratégie nationale du logement *20 Septembre 2017*	**Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires et Julien Denormandie, secrétaire d'Etat ont présenté la stratégie "Logement" du Gouvernement, le 20 septembre 2017.** **Celle-ci s'articule sur 3 axes :** construire plus, mieux et moins cher, répondre aux besoins de chacun – notamment les plus fragiles -, et améliorer le cadre de vie sur tout le territoire.
	Parmi les mesures annoncées, le principe de 100 % de logements neufs construits de manière « évolutifs » (ou adaptables) et un quota de logements accessibles. **Les orientations de cette stratégie ont été présentées au** CNCPH le 24 novembre avec la volonté du ministère d'une démarche de co-construction. **Une conférence de consensus devrait être organisée au Sénat** concernant « la modularité » du logement. Un projet de loi «Habitat, mobilité, logement » devrait être présenté en février 2018.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **Nous avons été sollicités en amont de cette stratégie.** Nous avons alors rappelé que nous serions particulièrement attentifs sur la qualité du « logement évolutif ». **D'autre part, nous avons demandé à ce que les normes sur les logements accessibles soient revues** afin que, notamment, les toilettes soient réellement accessibles (rotation fauteuil roulant).
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation de la stratégie nationale du logement [cliquez ici]

EMPLOI

Lutte contre les exclusions du travail *Mission Borello* *Septembre – Décembre 2017*	**Le Ministre du travail a confié à Jean-Marc Borello (***président – fondateur du groupe SOS)* **en septembre dernier une mission afin de mobiliser les ressources de l'innovation sociale au service de la lutte contre les exclusions du marché du travail.** Cette mission est de mettre en lien avec le débat sur les contrats aidés, même si elle dépasse ce sujet.

	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF L'APF a été auditionnée par Jean-Marc Borello en octobre et a pu échanger avec lui à différentes reprises, notamment en lien avec les débats parlementaires relatifs aux entreprises adaptés dans le cadre du projet de loi de finances 2018 (voir ci-dessus). Nous avons pu à la fois souligner les enjeux relatifs à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail, mais aussi faire part de notre démarche en tant qu'employeurs dans les différents secteurs de notre association (entreprises adaptées, établissements et services, délégations). Nous avons également adressé en novembre une contribution inter associative avec d'autres acteurs du champ de l'exclusion (Fédération des acteurs de la solidarité, Emmaüs, ….). La mission rendra ses recommandations fin décembre.
Pour en savoir plus ☞	▪ Lettre de Jean-Marc Borello : [cliquez ici] ▪ Note de l'APF remis lors de l'entretien : [cliquez ici] ▪ Contribution interassociative : [cliquez ici]

Réforme de l'apprentissage - concertation *Novembre 2017* *Janvier 2018*	La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a lancé, le 10 novembre 2017, la **concertation préalable à la réforme de l'apprentissage,** aux côtés du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur. Le pilotage de cette concertation a été confié à Sylvie Brunet, présidente de la section du travail et de l'emploi du conseil économique, social et environnemental.
	Cette concertation s'articulera autour de 4 groupes de travail consacrés au parcours des jeunes, à l'entreprise, à la gouvernance et le financement et, enfin, aux formations. Un rapport de synthèse sera transmis au gouvernement fin janvier 2018 et un projet de loi devrait être déposé au Parlement mi-avril sur la formation, l'apprentissage et la réforme de l'assurance chômage.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **Dans le cadre du CNCPH, l'APF a été auditionnée le 5 décembre par Sylvie Brunet**. Nous avons pu porter à son attention les enjeux de l'accès au droit commun pour les jeunes en situation de handicap et sur leurs besoins et dispositifs spécifiques. **Le CNCPH devrait produire une contribution d'ici la fin de l'année. L'APF est très directement impliquée dans ces travaux.**
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation de la réforme de l'apprentissage par le gouvernement [cliquez ici]

PAUVRETE

	Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ont lancé le 4 décembre **la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.** **Cette concertation aboutira à la remise officielle de la stratégie au Président de la République en avril 2018.**
Lutte contre la pauvreté - Concertation *Lancement officiel le 4 Décembre 2017*	Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ont lancé le 4 décembre **la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.** **Cette concertation aboutira à la remise officielle de la stratégie au Président de la République en avril 2018.** **Cette stratégie concernera en priorité les enfants et les jeunes**, mais elle s'inscrira dans une approche plus globale, visant à prévenir les fragilités susceptibles de toucher toutes les personnes et à poursuivre les mesures de réduction de la pauvreté et de renforcement de l'inclusion sociale sur toute la durée du quinquennat. **Cette concertation s'organisera à la fois au plan national et territorial :** - **dix journées de concertation dans les territoires**, de décembre 2017 à mars 2018, afin d'identifier les besoins et les expériences réussies ; - **six groupes de travail thématiques** qui produiront des propositions d'actions courant mars 2018 ; - **l'ouverture aux citoyens d'un espace d'expression sur le site internet** de la délégation interministérielle dès janvier 2018. La ministre des Solidarités et de la Santé a identifié **quatre principaux chantiers** pour la concertation : prévention, accès aux prestations et aux droits, accompagnement, gouvernance.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **L'APF va suivre cette concertation en lien avec le collectif Alerte** *(collectif réunissant tous les grands réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté).* **Nous allons également produire une contribution spécifique sur les questions de la pauvreté des enfants et jeunes en situation de handicap**.
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation de cette concertation par le gouvernement [cliquez ici]

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Simplifications administratives *Décembre 2017* *Avril 2018*	Le Premier ministre a confié à M. Adrien Taquet, député, et M. Jean-François Serres, membre du Conseil économique, social et environnemental, **une mission afin de proposer – au mois d'avril - des mesures de simplification administrative au bénéfice des personnes en situation de handicap et de leurs proches.** M. Adrien Taquet est membre du CNCPH et a pu y présenter sa mission en novembre 2017.

	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF Le champ de cette mission est vaste, nous attendons des précisions. **Nous avons dès à présent pris contact pour être auditionné au début de l'année 2018.**
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation de la mission : [cliquez ici]

Plan préfectures nouvelles génération *Mis en œuvre depuis Novembre 2017*	**Le plan préfectures nouvelle génération vient d'être mis en œuvre depuis novembre 2017.** Ce plan a pour ambition de faciliter les démarches des usagers grâce à la dématérialisation des demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire, et de carte grise. Le Préfet Gravel a été chargé de suivre sa mise en œuvre auprès des usagers. **Nous avons été auditionnés cet automne par ce Préfet et il est venu présenter ce plan au CNCPH le 20 novembre**. **Un comité de pilotage d'écoute des usagers s'est mis en place le 20 novembre dernier piloté par le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et l'APF y représente le CNCPH.**
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **Nous avons adressé avec l'UNAPEI un courrier au Préfet Gravel pour lui faire part des attentions à porter sur les difficultés de certaines personnes** au sujet de l'accessibilité au numérique, à la compréhension des sites internet, des risques liés à la fracture numérique, les coûts induits, les profils et formations des médiateurs et autres « tiers de confiance ».
Pour en savoir plus ☞	▪ Courrier APF/UNAPEI au Préfet Gravel : [cliquez ici] ▪ Présentation du plan CNCPH : [cliquez ici] ▪ Présentation aux usagers : [cliquez ici]

Etat au service d'une société de confiance *Projet de loi* *Présentation au conseil des ministres le 27 Novembre 2017*	M. Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics a présenté le 27 novembre dernier au conseil des ministres **le projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance.** **Ce texte instaure le principe du «droit à l'erreur» et porte une série de dispositions concrètes s'inscrivant dans la démarche de transformation de l'action publique** voulue par le Président de la République et le Premier ministre. **Ce projet de loi s'adresse à tous les usagers – particuliers comme entreprises –** dans leurs relations quotidiennes avec les administrations. **Il repose sur deux piliers** : «Faire confiance», «Faire simple». Plusieurs dispositions nous concernent dans ce projet de loi, et notamment :
	- **L'expérimentation du « relayage » (« balluchonage »)** permettant à des aidants professionnels d'intervenir en continue auprès de personnes en situation de handicap - **La possibilité de nouvelles dérogations en matière d'accessibilit**é - La possibilité aux présidents des conseils départementaux d'attribuer la carte mobilité inclusion (CMI) aux personnes morales (c'est-à-dire aux véhicules qui transportent des personnes en situation de handicap).
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF **L'APF est favorable à l'expérimentation sur le relayage**, même si le CNCPH a donné un avis défavorable, en raison du manque de concertation. Nous regrettons de ne pas avoir pu faire adopter une nouvelle rédaction de l'article, qui en l'état risque fortement de freiner la disposition. **Par contre, l'APF est très inquiète sur la nouvelle brèche ouverte en matière d'accessibilité**.

	Sur la CMI, l'APF craint que cela surcharge à nouveau les MDPH : il aurait été préférable que les demandes passent directement auprès de la préfecture. L'APF va engager des démarches auprès des parlementaires à l'occasion du débat parlementaire prévu au 1er trimestre 2018.
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation du projet de loi au conseil des ministres : [cliquez ici]

ALLOCATION ENFANT

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé *Rapport Octobre 2017*	En octobre dernier, l'IGAS a publié un rapport sur l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. **Plusieurs pistes d'amélioration sont proposées**, visant notamment à revoir l'architecture de cette allocation, à accroître l'accompagnement et l'information des familles, et à renforcer le rôle de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans l'animation des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin de réduire l'hétérogénéité des pratiques.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF L'APF a été auditionnée par cette mission de l'IGAS et nous avons pu y apporter notre contribution. **Nous nous retrouvons dans les constats de dysfonctionnements observés ainsi que dans les besoins d'amélioration d'un dispositif qu'il convient de maintenir dans ses grandes caractéristiques actuelles.**
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation du rapport : [cliquez ici] ▪ Contribution de l'APF : [cliquez ici]

SCOLARITE

Ecole inclusive - communication du gouvernement *5 Décembre 2017* *Rapport Octobre 2017*	A l'occasion de la journée européenne des personnes handicapées, le ministre de l'éducation nationale et la secrétaire d'état en charge des personnes handicapées ont fait une communication pour présenter les axes pour développer l'école inclusive pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Ce plan s'articule autour de plusieurs axes : accompagnement et formation des enseignants, diversifier les modes de scolarisation, accès aux diplômes, coopération avec le médico-social, l'accompagnement des élèves en situation de handicap.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF L'APF note avec intérêt la présentation de ce plan mais attend les modalités concrètes de sa mise en œuvre au regard des difficultés persistantes rencontrées dans les écoles. Une rencontre avec le cabinet du ministre de l'Education Nationale et le bureau du CNCPH (dont l'APF fait partie) a eu lieu le 13 décembre pour échanger sur ce plan notamment.
Pour en savoir plus ☞	▪ Communication du gouvernement : [cliquez ici]

▪

AIDANTS FAMILIAUX

Mission flash *29 Novembre 2017*	M. Pierre Dharréville (député Gauche démocrate et républicaine des Bouches-du-Rhône) a été nommé le 29 novembre par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale rapporteur d'une mission flash relative aux aidants familiaux. De courte durée, cette mission donnera lieu à une communication en commission des Affaires sociales et servira d'appui à la rédaction d'une proposition de loi.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF Les initiatives se multiplient sur les aidants familiaux : mission à Dominique Gillot, propositions de loi, … Si l'APF apprécie que ce sujet soit inscrit à l'agenda politique, il est nécessaire que le gouvernement impulse une politique cohérente apportant des réponses adaptées aux besoins des aidants familiaux. L'APF sera auditionnée par ce député.

POLYHANDICAP

Plan Polyhandicap *Comité de pilotage du 1er Décembre 2017*	Une nouvelle réunion du comité de suivi du volet polyhandicap s'est tenue le 1er décembre ; celui-ci ne s'était pas réuni depuis avril dernier. L'ouverture de ce copil a été faite par Sophie Cluzel et étaient autour de la table toutes les administrations et agences concernées. Côté associations une grande mobilisation également qui dépassait le cadre du collectif polyhandicap.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF De nombreuses actions qui sont valorisées dans les actions de ce plan ne concernent pas que le volet polyhandicap mais on sent une volonté de la part des administrations de mettre en œuvre ce plan. Cela ne lève évidemment pas nos inquiétudes sur la traduction effective sur les territoires.
Pour en savoir plus ☞	▪ Présentation du plan polyhandicap au CIH 2016 : [cliquez ici]

SANTE

Stratégie nationale de santé *Comité de pilotage du 1er Décembre 2017*	Du 6 novembre au 25 novembre 2017, la ministre des solidarités et de la santé a ouvert une large consultation pour contribuer à définir le système de santé de demain en donnant votre avis sur la Stratégie nationale de Santé 2018-2022. A partir de la proposition du ministère, plusieurs axes étaient ouverts à cette consultation : - Mettre en place une politique globale de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie - Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à l'offre de santé - Garantir la qualité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population - Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF L'APF a apporté sa contribution dès le mois d'octobre pour que cette stratégie prenne en compte la spécificité des personnes en situation de handicap. Le

	texte soumet à concertation en novembre témoigne d'une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap notamment à travers l'axe « améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées » mais également dans un certain nombre objectifs qui visent explicitement ou implicitement les personnes en situation de handicap. L'APF a cependant de nouveau réagit en participant à cette consultation publique et en appelant à aller plus loin pour une « conception universelle » des politiques publiques
Pour en savoir plus ☞	▪ Consultation du ministère : [cliquez ici] ▪ Contribution de l'APF à la stratégie nationale de santé : [cliquez ici]

ACTUALITES EUROPENNES ET INTERNATIONALES/CFHE

4ème Parlement européen des personnes handicapées *6 décembre 2017*	Le 6 décembre dernier, le Parlement Européen a organisé, en coopération avec le Forum européen des personnes handicapées (FEPH), le quatrième Parlement européen des personnes handicapées. Créé en 1997, ce parlement se réunit tous les cinq ans afin de faire avancer la réflexion de l'Union européenne sur le handicap avec les personnes directement concernées, selon le principe du "rien sur nous sans nous". Cette rencontre a rassemblé plus de 600 représentants du monde associatif, issus des 27 états membres de l'union européenne, pour la plupart eux-mêmes en situation d'handicap ainsi que les députés européens et les représentants d'autres institutions européennes. Une délégation française (l'une des plus importantes), conduite par le CFHE était composée d'une soixantaine de personnes représentant les différentes associations. Les échanges ont principalement porté sur la participation des personnes en situation de handicap à la vie publique et politique, et notamment en vue des élections européennes de 2019.
	POSITIONS ET ACTIONS DE L'APF L'APF a été retenue pour faire une intervention relative à une pleine participation des personnes en situation d'handicap à la vie politique et des élections européennes accessibles en 2019
Pour en savoir plus ☞	▪ Discours d'ouverture du président du Parlement Européen : [cliquez ici] ▪ Intervention de Pascale Ribes au Parlement Européen : [cliquez ici]

Conseil Français
des personnes Handicapées
Pour les questions Européennes

Le Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE) – dont l'APF est membre fondateur - **édite une lettre d'information** qui présente chaque mois les activités du CFHE, ainsi que les informations importantes concernant les législations européennes, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et les évènements organisés autour de ces thématiques.

- Le dernier numéro de la lettre : [cliquez ici]
- Pour vous abonner à cette lettre d'information : [cliquez ici]

CALENDRIER PREVISIONNEL

Décembre 2017		
20 et 21 décembre	Projet de loi relatif à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques 2024	1ère lecture à l'Assemblée nationale
Avant fin décembre	Publication du décret sur la stratégie nationale de santé	
Fin décembre ou début janvier	Présentation du projet de loi sur le logement	
Janvier 2018		
15 au 17 janvier	Projet de loi relatif à un Etat au service d'une société de confiance	1ère lecture à l'Assemblée nationale
1er trimestre	Présentation du projet d'orientation sur les mobilités	
Février 2018		
6 et 7 février	Projet de loi relatif à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques 2024	1ère lecture au Sénat
6, 7 et 8 février	Projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants	1ère lecture au Sénat
20 Février	Journée mondiale de la justice sociale	
Mars 2018		
1er mars	**Journée « Zéro discrimination »**	
8 mars	**Journée internationale des femmes**	
21 mars	**Journée mondiale de la trisomie 21**	
29 mars	Les 10 ans de Ni pauvres, Ni soumis	

A NOTER EN AVRIL 2018

présentation de la réforme de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.

Avec le lancement du nouveau site de l'APF, le blog Reflexe Handicap a migré sur le site www.apf.asso.fr *(rubrique « actualités politiques »)*
Vous pourrez désormais y retrouvez toutes les informations pour connaître nos revendications, nos actions et l'actualité politique.
Pour cela, dans le menu du site, cliquer sur « Défendre les droits » pour accéder aux pages correspondantes (voir ci-contre).
Et vous pouvez communiquer le nouveau lien :
https://www.apf.asso.fr/actualités-politiques